



DISPOSITIF DE FORFAIT EN JOURS

LA CGT QUITTE LA RÉUNION DU 16 NOVEMBRE 2016

En complet décalage avec les alertes lancées par le cabinet SECAFI sur l'explosion du temps de travail pour les personnels de l'encadrement, la Direction RH du GPF envoie un projet de texte la veille à 20h de la Table Ronde de négociation.

La CGT refuse de discuter « à la volée » d'un texte dont la mise en œuvre impactera le quotidien des cheminots.

Le 10 novembre 2016, le cabinet SECAFI, à la demande du Comité Central d'Entreprise, remettait à la connaissance de la Direction, un point d'étape de son étude sur le temps de travail de l'encadrement à la SNCF. Le constat est partagé, la situation est alarmante, la souffrance est réelle et généralisée : une dérive du temps de travail s'est installée dans l'entreprise ces 15 dernières années.

Des cheminots (DPx en général et en particulier pour les encadrants d'équipes en horaires décalés, sur de grands périmètres, cadres soumis à des projets en temps contraints qui impactent de nombreux interlocuteurs...), sont amenés à travailler entre 50 et 65h par semaine, soit entre 2 et 17 heures au-dessus de la durée maximale légale !

Non, ce n'est pas normal que des dirigeants soient contraints de travailler autant. Oui, c'est dangereux !

Beaucoup de nos collègues n'en prennent conscience qu'à la suite de troubles de santé, familiaux, psychologiques... Quand il est trop tard.

Le constat est le même quel que soit le domaine ou l'activité, quelle que soit la région.

En remettant un texte la veille à 20h aux organisations syndicales, la Direction RH du GPF joue la montre. Surtout, elle tente de restreindre la négociation sur la mise en place de conventions de forfait jours. Cette forfaitisation du temps de travail n'a pour objet que de protéger un employeur qui presse son encadrement sous la charge de travail.

La Direction a annoncé transformer la négociation en réunion de lecture collective de son projet. La CGT a quitté la séance refusant de participer à un simulacre de dialogue social.

La CGT est force de propositions réalistes et accessibles : décompte des heures de travail, mise en place d'un dispositif d'alerte, négociation par établissement de la répartition de la charge en lien avec la problématique de l'emploi, des services d'appui et de l'étendue géographique et horaire des établissements.

La CGT demande un débat sur le repositionnement des services d'appui, RH notamment...

La CGT demande aussi un véritable débat sur la rémunération et les salaires dans l'entreprise.

La Fédération CGT des Cheminots écrira aux premiers responsables du Groupe Public Ferroviaire afin qu'ils prennent leurs responsabilités. Ces derniers ne peuvent pas se désintéresser plus longtemps des conditions de travail de l'encadrement.

La CGT et son UFCM continueront d'informer les cheminots de l'encadrement sur l'avancée ou le blocage des négociations, mais aussi de leurs droits.